

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉALISATION DES PROJETS D'AGGLOMÉRATION DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011 À 2013

SECTION I

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES ET
DU PERSONNEL D'APPOINT

1. Les services professionnels et techniques et l'embauche du personnel d'appoint portent sur les activités suivantes :

1° L'identification;

2° La planification;

3° La conception;

4° La réalisation;

5° Le suivi;

6° Toutes autres activités en lien avec la gestion de projets concernant la voirie, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les réseaux d'éclairage et de signaux lumineux, les réseaux d'utilités publiques, ainsi que l'aménagement ou le réaménagement d'espaces municipaux.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des services professionnels et du personnel d'appoint décrits à l'article 1 s'élève à 13 991 000 \$.

TOTAL : 13 991 000 \$

Annexe préparée le 23 décembre 2010 par :

Marie Rosan, ing. jr
Service de l'ingénierie